

Paris, le 20 septembre 2018

Madame Annie Le Dastumer
Directrice du Centre Bus de Flandre
168 avenue Jean Jaurès
93500 PANTIN

Objet : Alarme sociale

Madame la Directrice

Nous avons été alertés par nos représentants de la mise en place d'une nouvelle équipe sur des horaires de 6h/13h au centre bus de Flandre - MRB.

La mise en place de cette équipe n'a fait l'objet d'aucune présentation pour avis aux instances représentatives du personnel (CHSCT, CDEP), ni d'audiences syndicales avec notre organisation représentative (art 20 et 21- protocole droit syndical).

Nous sommes dans l'attente de convenir ensemble d'une date pour nous rencontrer, ce courrier vaut alarme sociale.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour la CGT-RATP



Loïc Courtais
Délégué syndical de département